



**Rapport de l'enquête par questionnaire menée à Hann auprès des  
femmes micro-mareyeuses**

**Intitulé de l'enquête :**

*Défis et opportunités de la commercialisation du  
poisson avec un accent particulier sur les conditions  
de vie des micro-mareyeuses dans la communauté de  
pêche de Hann*

Réalisation : NDIAYE Mouhamadou Bamba

Sous l'encadrement de : Aliou Sall, Brice Trouillet, Cornelia Nauen

Août 2022

## *Table des matières*

---

Table des matières .....	2
Table des illustrations.....	3
Liste des tableaux .....	3
Liste des abréviations .....	4
INTRODUCTION .....	5
1 Description de la population enquêtée.....	9
1.1 Profession, âge, groupes sociaux, diversité de communes de résidence .....	9
1.2 Le revenu moyen journalier de ces enquêtées .....	12
1.3 La connaissance des directives pour une pêche artisanale durable .....	13
2 Organisation et mode de financement des femmes enquêtées à Hann .....	14
2.1 Organisation du travail au quotidien .....	14
2.2 Le mode de financement des femmes rencontrées .....	19
3 Evolutions et contraintes dans le travail des femmes enquêtées à Hann .....	20
3.1 Les principales contraintes auxquelles font face les enquêtées de Hann .....	20
3.2 L'émergence des bateaux de pêche industrielle .....	24
4 Limites de l'enquête et recommandation.....	25
Conclusion.....	26
BIBLIOGRAPHIE .....	27
Remerciements .....	28
Annexes .....	29

## *Table des illustrations*

---

<i>Figure 1 : Situation géographie de Hann</i>	<i>7</i>
<i>Figure 2 : catégories d'âge des enquêtées</i>	<i>10</i>
<i>Figure 3 : La diversité des groupes sociaux des enquêtées</i>	<i>11</i>
<i>Figure 4 : Communes de résidence des enquêtées</i>	<i>12</i>
<i>Figure 5 : Revenu moyen journalier des enquêtées</i>	<i>13</i>
<i>Figure 6 : Les porteurs pour l'acheminement des produits</i>	<i>18</i>
<i>Figure 7 : Chantier en cours de construction du complexe frigorifique de Hann</i>	<i>21</i>
<i>Figure 8 : L'insalubrité à laquelle font face les enquêtées</i>	<i>22</i>
<i>Figure 9 : Equipements des enquêtées</i>	<i>23</i>

## *Liste des tableaux*

---

<i>Tableau 1 : Espèces débarquant le plus à Hann par saison</i>	<i>15</i>
---	-----------

## *Liste des abréviations*

---

ASBL : Association Sans But Lucratif

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CAOPA : Confédération Africaine des Organisations de la Pêche Artisanale

CLPA : Conseils Locaux de Pêche Artisanale

CRODT : Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye

DPM : Direction des Pêches Maritimes

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

## *INTRODUCTION*

---

Dans le cadre d'une convention entre Mundus maris asbl (association sans but lucratif), l'Université de Nantes et l'étudiant Mouhamadou Bamba Ndiaye pour un stage d'une durée de 6 mois (de mars à août 2022), une enquête par questionnaire a été menée entre les mois de Juin et Juillet 2022. Cette enquête s'est déroulée sur la plage de la commune de Hann/Bel Air, en présentiel, auprès des femmes travaillant dans le sous-secteur de la pêche artisanale. Après avoir été conçu en concertation avec les encadrants de ce travail, le questionnaire a d'abord été testé sur les lieux avant d'être adapté à sa forme finale. Pour la passation du questionnaire, il fallait s'adapter aux horaires auxquels les femmes suivies commençaient ou finissaient leur travail afin qu'elles puissent avoir du temps pour répondre aux questions correctement. Des rendez-vous ont été donc fixés avec certaines d'entre elles par le billet des figures du secteur de la pêche à Hann comme Mme Maty Ngom et Mme Khady Sarr, qui sont toutes les deux ressortissantes de grandes familles de pêcheurs dans la zone, pour éviter de perdre du temps ou d'effectuer des aller-retours inutiles. Ces deux femmes ont été d'une grande utilité dans la réalisation de l'enquête.

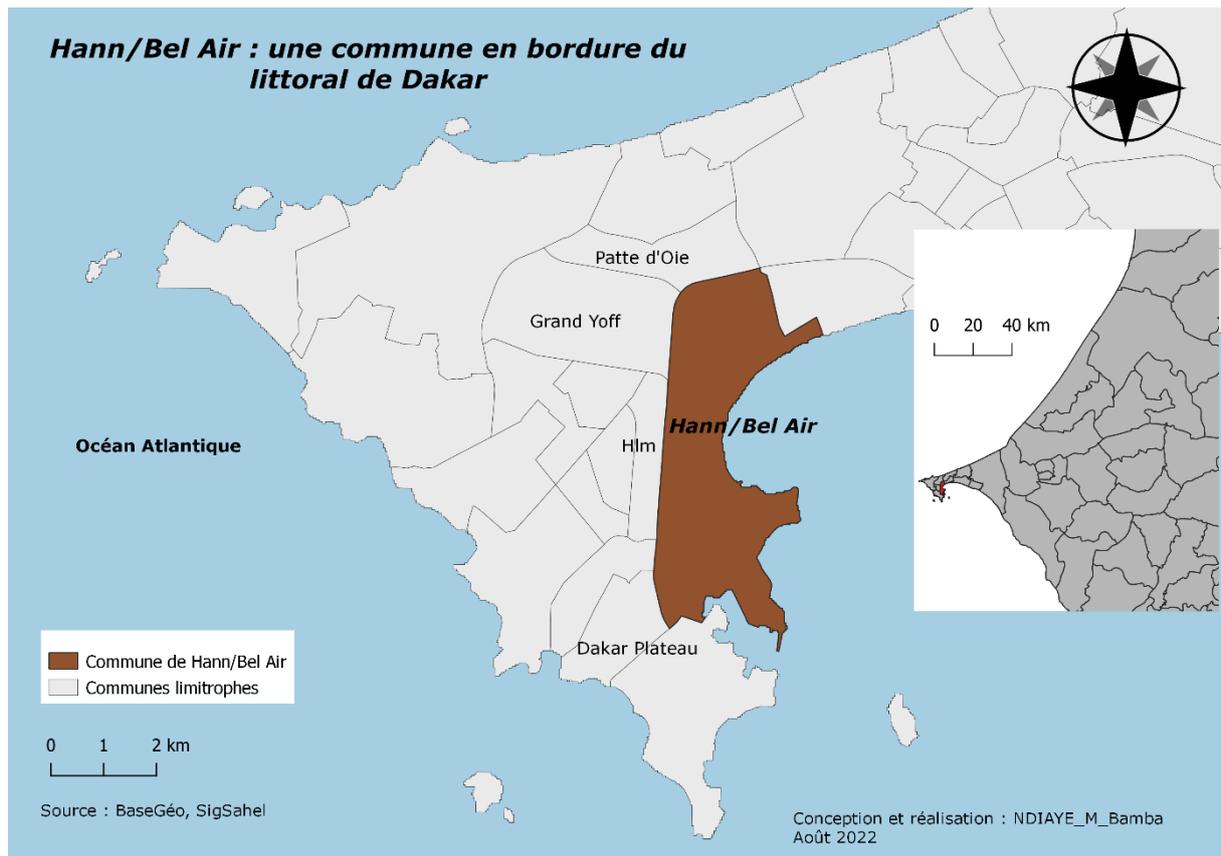
Etant donné que pendant ou avant l'enquête, aucune autorité rencontrée n'a tenté de donner une définition exacte et complète des femmes micro-mareyeuses, nous avons tenté de les définir de manière très simple. Après les avoir observées et avoir passé du temps avec elles, nous considérons les femmes micro-mareyeuses comme étant : « un groupe de femmes de différentes catégories d'âge très actives sur les plages, qui effectuent un commerce du poisson sur de courtes distances en traitant de faibles quantités du fait de leurs modestes moyens financiers ». Ainsi, bien que l'intention de départ fût de se focaliser sur les femmes micro-mareyeuses, les réalités du terrain avec l'aiguillage de Maty Ngom et Khady Sarr font que nous avons interagi avec des femmes grossistes.

Mundus maris asbl, dont le siège social se trouve à Bruxelles, regroupe un ensemble d'acteurs originaires de différentes régions du monde réunis dans le but de promouvoir la transition vers des valeurs et des pratiques durables et une vie digne et humaine. A Hann, les actions de Mundus maris ne se limitent pas seulement à la pêche, ils participent aussi au développement d'autres secteurs comme celui de l'éducation avec, depuis 2011, la mise en place d'action en appui aux écoles dans le but de développer une valise pédagogique sur l'approche

écosystémique des pêches. Ils s'engagent donc dans la création d'opportunités pour les jeunes à travers l'accès au savoir et au savoirs faire (Mundus maris, 2016). Ils participent aussi à la lutte contre la déscolarisation des enfants à Hann. D'autres actions comme le nettoyage de la plage de Hann sont entreprises par Mundus maris en collaboration avec des écoles de football sur le site (Mundus maris, 2022).

En 2018, Madame Khady Sarr, une des femmes leaders dans le secteur, a accordé un entretien à Mundus maris dans le but de donner la parole aux femmes exerçant dans la pêche artisanale. Cet entretien a démontré que ces femmes nécessitent davantage d'accompagnements afin d'améliorer les conditions dans lesquelles elles travaillent. Les femmes, ayant un rôle important dans la commercialisation du poisson sont trop souvent ignorées. Pourtant, elles occupent une place centrale dans la chaîne de valeur du poisson car selon Sylvain Le Roux dans sa thèse de doctorat en géographie intitulée « *pêche et territoires au Sénégal* » en 2005 à l'université de Nantes, « *si la pêche est une activité d'hommes, la commercialisation du poisson est traditionnellement une activité de femmes* ». En effet, ce sont elles, grâce au micro-mareyage, qui s'occupent essentiellement de l'écoulement des produits débarqués dans les marchés locaux. Cette étude, qui s'inscrit donc dans une logique de continuité des activités de Mundus maris à Hann arrêtées depuis 2019 en raison de plusieurs circonstances comme la Covid19, permet donc non seulement de reprendre le travail fédérateur de l'académie à Hann mais aussi mieux comprendre les conditions dans lesquelles elles travaillent.

Hann est une commune située à l'Est de la Capitale en bordure de l'Océan Atlantique entre Patte d'Oie au Nord, Dakar Plateau au Sud, Hlm et Grand Yoff à l'Ouest.



*Figure 1 : Situation géographique de Hann*

Selon le dernier recensement de 2013 (Sénégal Data Portal) fait par l'ANSD (agence nationale pour la statistique et la démographie), la commune de Hann/Bel Air comptabilise une population totale de 67 961 habitants dont 33 964 femmes. Cette population est essentiellement tournée vers la mer et le village traditionnel de cette localité est Yarakh. Selon les statistiques de la pêche maritime sénégalaise publiée en 2020 dans les archives scientifiques du CRODT, les débarquements de la pêche artisanale à Hann pour l'année 2019 peuvent être estimés à 21 915 tonnes. Il faut tout de même noter que ces estimations laissent une bonne marge d'incertitudes en raison des difficultés objectives dans le recensement des activités de la pêche artisanale.

L'objectif principal (initialement) de cette enquête était de comprendre de manière générale **les défis et opportunités de la commercialisation du poisson avec un accent particulier sur les conditions de travail des micro-mareyeuses dans la communauté de pêche de Hann**. Cet objectif résulte en grande partie des discussions qui ont eu lieu en 2018 avec Mme Khady Sarr sur le fonctionnement de leur travail. L'entretien a été réalisé par Monsieur Aliou Sall, socio-anthropologue spécialisé dans les pêches, au nom de Mundus maris en 2018. Lors de cet entretien, plusieurs problèmes tels que les conditions difficiles d'accès à la matière première,

l'absence de contrôle des réseaux de crédit, le manque de sécurité des femmes écailleuses ont été soulevés (Mundus maris, 2018). C'est donc dans ce contexte, pour assurer une bonne continuité de ses activités, que Mundus maris s'est intéressé aux conditions de travail de ces femmes dans la commercialisation du poisson à Hann.

Pour mener à bien ce travail, une méthodologie a été mise en place en amont. Cette méthodologie comprend un ensemble de matériels et méthodes. Le matériel est composé d'éléments bibliographiques, un guide d'entretien semi-directif (voir annexes), une observation participante, un questionnaire (voir annexes), un ordinateur pour la saisie, le traitement et l'analyse des données, un logiciel pour la conception du questionnaire, la saisie et le traitement des données. Quant à la méthode, elle comprend une revue documentaire et une enquête de terrain.

**La revue documentaire** a consisté à collecter et analyser des informations sur internet et auprès des structures travaillant sur le secteur de la pêche (CRODT, DPM, FAO, CAOPA, Mundus maris asbl, les projets de développement) au Sénégal. Elle a permis de faire un état des connaissances sur la pêche et plus particulièrement sur la commercialisation du poisson au Sénégal et de voir comment le micro-mareyage est intégré ou non dans les études du système pêche au Sénégal.

**L'enquête de terrain** : Premièrement, des entretiens semi-directifs ont été effectués au courant du mois d'avril et au mois de juin (voir le guide d'entretien en annexes). Le but principal de ces entretiens était de permettre de solidifier et de vérifier les connaissances sur le sujet afin de mieux poser les bases des grandes lignes du questionnaire final. Ensuite une observation participante s'est effectuée au niveau de la plage de Hann où des questions générales ont été souvent posées pour mieux préparer les grandes lignes du questionnaire. Et enfin, un questionnaire a été conçu en concertation avec les encadrants de cette étude à l'aide du logiciel SPHINX. Ce questionnaire comportant 56 questions réparties en trois grandes parties, s'est fait passer aux enquêtées sur place. Avant d'être adapté à sa forme finale, le questionnaire a été testé sur les lieux afin d'être validé. Les questions ont aussi souvent été posées en wolof lors de la passation afin de mieux permettre aux enquêtées de bien comprendre les questions. L'échantillon de base, choisi par le commanditaire qui est Mundus maris, était d'obtenir au minimum 50 questionnaires. A la fin du terrain, 51 questionnaires ont été remplis. Les questionnaires étaient imprimés sur des papiers en format 4A pour la passation ensuite les réponses ont été saisies, traitées et analysées sur SPHINX. L'outil informatique Excel a été utilisé aussi pour la réalisation des graphiques.

Ce rapport est donc structuré autour de trois grandes parties. Une première qui décrit la population enquêtée, une deuxième partie qui explique la situation actuelle du micro-mareyage à Hann, et enfin une troisième partie qui montre les évolutions et contraintes auxquelles font face les femmes micro-mareyeuses à Hann.

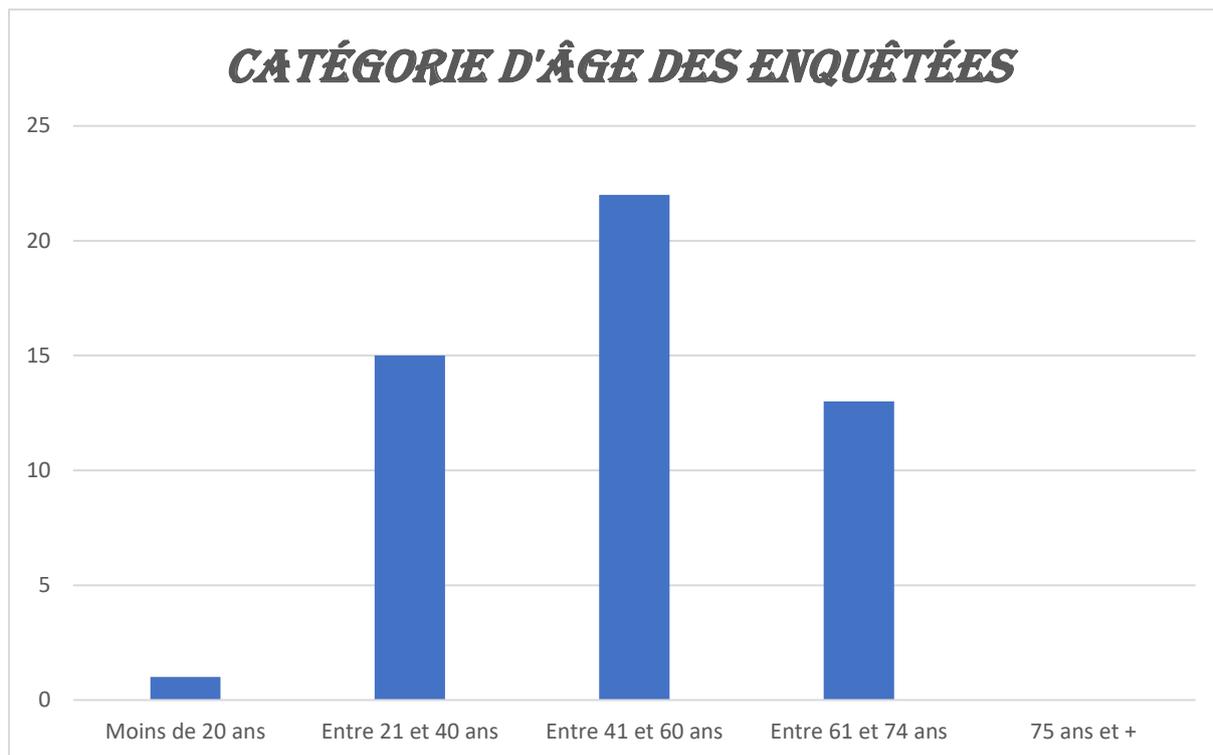
## *1 Description de la population enquêtée*

---

### *1.1 Profession, âge, groupes sociaux, diversité de communes de résidence*

Au terme du travail, 51 femmes ont été enquêtées lors des journées de terrain. Dans ce total, sachant qu'au départ l'objectif était de mettre un accent particulier sur les conditions de travail des femmes micro-mareyeuses, environ 98% (soit 50) des enquêtées se considèrent être dans cette catégorie car 47 d'entre elles ne font que du micro-mareyage et le reste, en plus du micro-mareyage, elles sont aussi dans le mareyage local. Mais en se référant aux quantités rapportées par les enquêtées, qui varient entre 50 kg et 2 tonnes de poissons traités par jour, elles pourraient être considérées plutôt comme des grossistes.

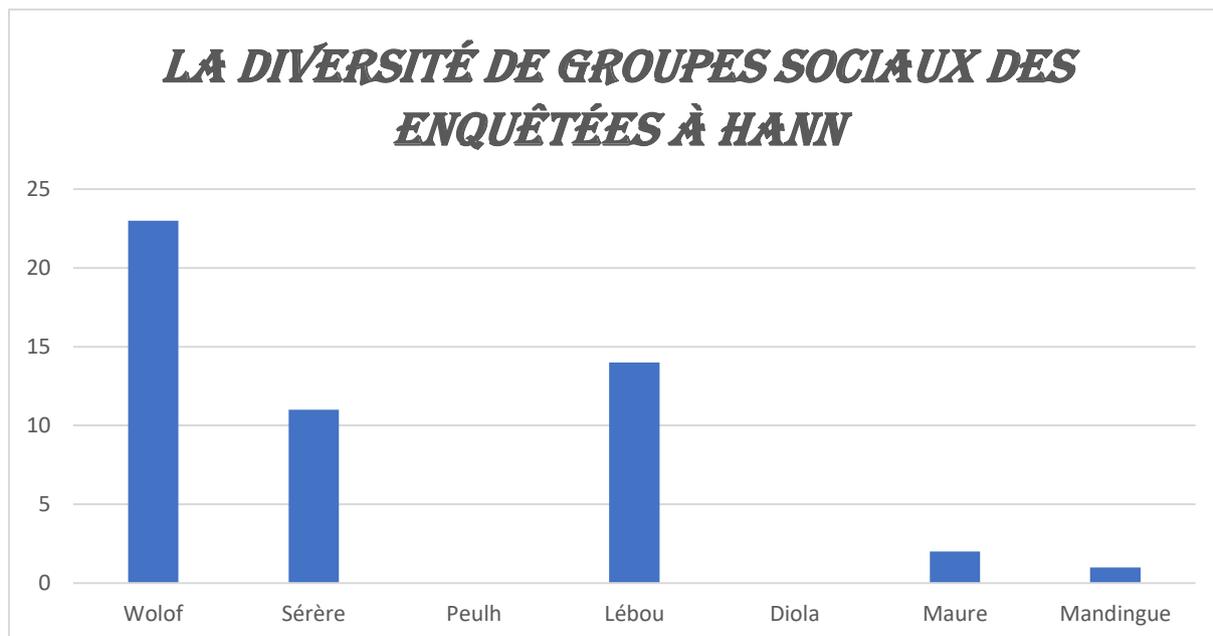
Les femmes enquêtées sont en générale âgées entre 41 et 60 ans. 22 des 51 femmes enquêtées, soit 43% sont de cette catégorie d'âge. La jeunesse féminine est peu présente car seulement une enquêtée est âgée de moins de 20 ans.



*Figure 2 : catégories d'âge des enquêtées*

Force est de constater que les femmes âgées entre 61 et 74 ans sont aussi assez bien représentées. Elles concentrent 25% de l'enquête.

Par ailleurs, il y a une grande diversité de groupes sociaux au sein des enquêtées. La commune de Hann/Bel Air, abritant Yarakh qui est le village traditionnel, comptabilise de nombreuses femmes travaillant dans la commercialisation du poisson qui sont d'autres ethnies que Lébous. Il y a aussi des Wolofs des Sérères, des Maures et des Mandingues. Cela montre non seulement qu'il y a une sorte d'ouverture maintenant dans le métier mais aussi que micro-mareyage, jadis pratiqué par les femmes de pêcheurs ou autochtones Lébous (Chaboud, 1983) est en train de connaître une évolution en adoptant d'autres groupes sociaux. Aujourd'hui même si la commune encore vit essentiellement de la mer, elle offre aussi d'autres opportunités économiques tel que le commerce et les activités industrielles. Ce qui fait qu'elle accueille de plus en plus de nouvelles populations qui n'avaient pas de liens auparavant avec la pêche.



*Figure 3 : La diversité des groupes sociaux des enquêtées*

Il y a une forte représentation des Wolofs dans l'enquête. En se basant sur le graphique ci-dessus, les Wolofs représentent 45% des enquêtées, soit 23 sur 51 femmes. Le groupe social qui vient en deuxième position est celui des Lébou avec 28% des enquêtes.

Lors des enquêtes, il a été constaté qu'un bon nombre de femmes enquêtées ne résident pas à Hann. Ce sont des femmes qui se lèvent tous les matins et viennent travailler sur les lieux pour ensuite rentrer chez elles. Il y a donc une diversité de communes de résidence au sein des enquêtées. En effet, en se basant sur la carte ci-après, les enquêtées viennent principalement de 9 communes différentes. En plus de la commune de Hann/Bel Air qui est la principale commune de résidence avec 72% des enquêtées, certaines d'entre elles résident à Mbao, Guédiawaye, Pikine, Keur Massar, Thiaroye Sur Mer, Keur Mbaye Fall, Daliford, et Rufisque.

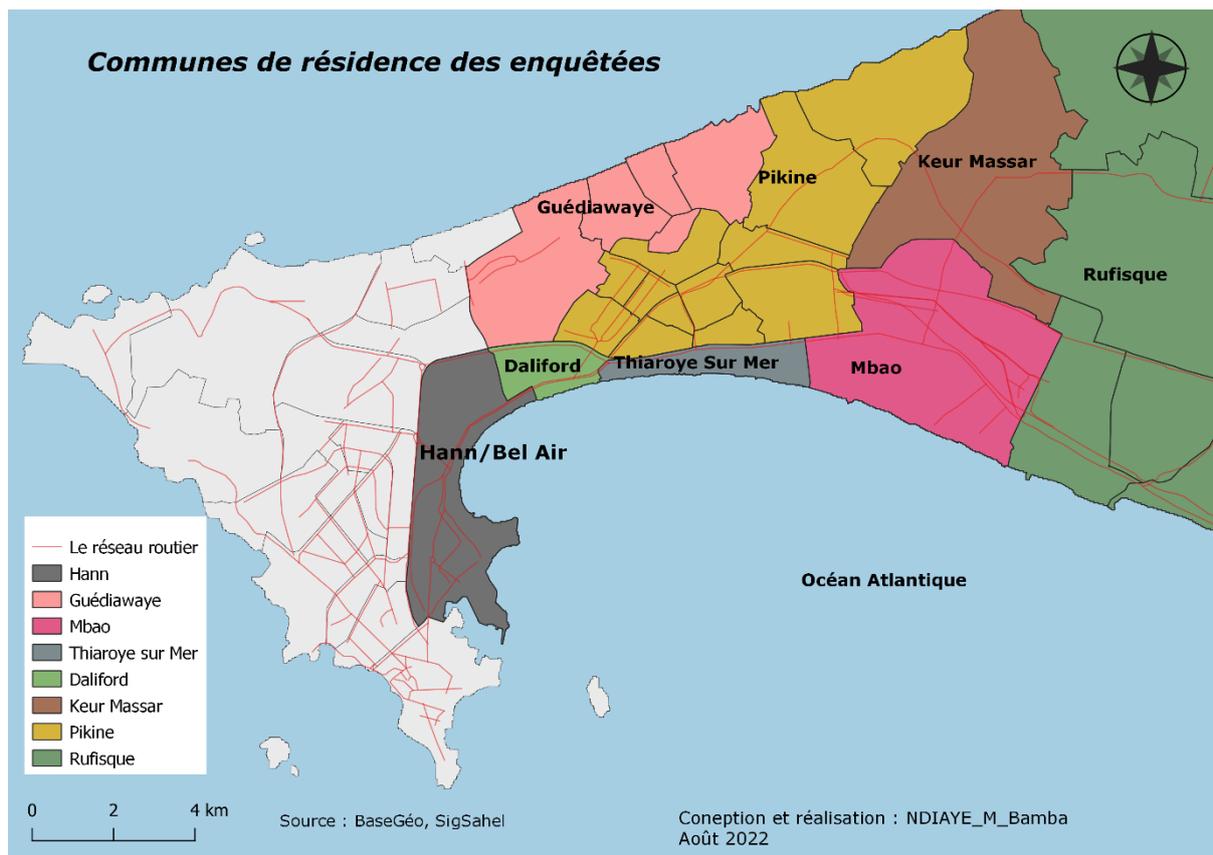


Figure 4 : Communes de résidence des enquêtées

Le réseau routier peut jouer un rôle important car il permet une bonne accessibilité du territoire encourageant ces femmes micro-mareyeuses à venir travailler sur les lieux et puis rentrer chez elles malgré les embouteillages.

### 1.2 Le revenu moyen journalier de ces enquêtées

Dans le graphique ci-après, est représenté le revenu moyen journalier des femmes rencontrées lors des enquêtes. Pour des questions de prudence, une tranche a été établie dans le questionnaire pour éviter de demander aux enquêtées ce qu'elles gagnaient nettement par jour. C'est ainsi que 45 d'entre elles soit 88% des enquêtées ont révélé que leurs gains journaliers ne dépassaient pas 50 000 FCFA. Seulement 6 enquêtées arrivent à avoir entre 51 000 et 100 000 FCFA par jour. Les autres tranches ne figurent pas dans le graphique car aucune des enquêtées n'a répondu pour une autre tranche.



*Figure 5 : Revenu moyen journalier des enquêtées*

### *1.3 La connaissance des directives pour une pêche artisanale durable*

La commune de Hann abritant avec Rufisque, le plus grand point de débarquements des produits halieutiques à Dakar (CRODT, 2020), les directives mises en place pour assurer une bonne pêche artisanale durable ne semblent pas être très connues par les acteurs opérant dans la commercialisation du poisson sur le site. En effet, les résultats obtenus lors des enquêtes montrent que sur 51 femmes rencontrées, il n’y a que 8 qui ont eu connaissances de ces directives et que 43 restantes n’en ont jamais entendue parler.

## 2 Organisation et mode de financement des femmes enquêtées à Hann

---

### 2.1 Organisation du travail au quotidien

Tout d'abord, il n'y a pas d'horaires fixes. Les enquêtées travaillent en fonction des horaires de débarquement des pirogues et les réponses obtenues à partir du questionnaire permettent de distinguer les étapes suivantes :

**\_Attente du retour des pirogues :** « *Nos horaires de travail dépendent essentiellement des heures de débarquements* » affirme Mme Khady Sarr lors de l'enquête. Elle poursuit en disant « *la semaine dernière, on venait attendre les pirogues le matin mais depuis le début de cette semaine, c'est dans l'après-midi, le moment où débarquent les pirogues que nous venons les attendre ici sur la plage* ». Il n'y a pas donc d'horaires fixes. Elles dépendent fortement des pêcheurs. Très souvent, elles stationnent sur la plage en compagnie de collègues, attendant le retour des premières pirogues. Si certaines d'entre elles comme les micro-mareyeuses viennent des heures avant les débarquements pour attendre sur la plage, d'autres sont averties une fois que la pirogue échoue ou même avant pour qu'elles viennent sur la plage. C'est le cas par exemple de Mme Maty Ngom et certaines femmes de son profil. Pour rappel, Maty Ngom, ressortissante d'une grande famille de pêche dans la commune, est une des grandes figures de la pêche artisanale à Hann. La commune de résidence aussi joue un rôle dans la durée de l'attente. En effet, celles qui n'habitent pas à Hann ont tendance à venir très tôt sur la plage pour éviter les retards au moment des débarquements.

**\_La discussion des prix et achat du poisson :** Au moment des débarquements, les femmes entourent la pirogue et mènent les discussions avec le capitaine de l'unité de pêche. Parfois, les pêcheurs au moment de la discussion, peuvent laisser certaines personnes (épouses, sœurs ou même juste une femme de confiance) mener les négociations. Il s'agit de ressortissantes de familles de grands notables pêcheurs du site. Elles ont pendant longtemps été en charge de l'écoulement des produits. Mais aujourd'hui, à Hann, la mise en vente des prises par les unités de pêcheurs lors des débarquements a pris un autre tournant. Il ne s'agit plus de l'époque où les femmes de pêcheurs ou ressortissantes des grandes familles de pêche qui se chargeaient d'écouler la totalité des produits. En effet, lors de l'entretien de Mundus Maris en 2018 avec

Mme Khady Sarr, cette dernière avait souligné le fait qu’elles avaient perdu les prérogatives de la mise en vente intégrale des poissons dès le retour des pêcheurs. Aujourd’hui, les capitaines de pêches, pour la plupart, négocient eux-mêmes les prix et se chargent d’écouler leurs produits. Actuellement, la tendance qui se dessine est celle de donner la priorité aux usiniers pour l’exportation. Par conséquent, les femmes micro-mareyeuses, sont reléguées au second plan, ne touchant ainsi que des espèces à faible valeur commerciale destinées traditionnellement à la consommation locale.

A Hann, lors de l’enquête, il a été observé deux groupes de femmes. Si certaines travaillent avec des espèces dites nobles (des espèces démersales), d’autres se concentrent sur les espèces pélagiques qui ont moins de valeurs commerciales. Ainsi, les femmes font en fonction des débarquements et de la saison. Lors de la période de l’enquête (Juin-Juillet), coïncidant avec le début de la période chaude, c’est la carpe blanche « *Sompat* » et la sardinelle « *Yaboye* » qui débarquaient le plus ainsi que le Mulet « *Guiss* ». En se basant sur l’entretien effectué en amont de l’enquête avec Omar Ndiaye, technicien au CRODT, la pêche s’exerce à Hann toute l’année suivant trois saisons. Il y a la saison chaude (Juillet, Août, Septembre, Octobre), la saison intermédiaire (Mars, Avril, Mai, Juin) et enfin la saison froide (Novembre, Décembre, Janvier, Février). Il faut tout de même noter que pendant l’été, les activités de pêche sont réduites en raison de la saison des pluies.

Le tableau ci-dessous reprend les espèces suivant les saisons.

*Tableau 1 : Espèces débarquant le plus à Hann par saison*

Espèces	Nom de l’espèce en Wolof	Nom de l’espèce en français	Nom scientifique
Saison chaude	Yaboye	Sardinelle	<i>Sardinella aurita</i>
	Sompat	Carpe blanche	<i>Pomadasys rogerii</i>
	Guinarou guedj	Lotte	<i>Lophius piscatorius</i>
	Guiss	Mulet	<i>Mugil cephalus</i>
	Thiof	Merou	<i>Epinephelus aeneus</i>
	Ouakhandar	Thons albacore	<i>Thunus albacares</i>
	Seudeu	Brochet	<i>Sphyraena sphyraena</i>
Saison intermédiaire	-	Bonite	<i>Sarda Sarda</i>
	Thiof	Merou	<i>Epinephelus aeneus</i>

Saison froide	Youfouf	Pageot	<i>Pagelus bellottii</i>
	Diay	Chinchard	<i>Selar crumenophthalmus</i>

**Commentaire du tableau :** Ce tableau reprend les espèces qui débarquent le plus à Hann en fonction des saisons. Toutes les espèces ne sont peut-être pas représentées car celles qui sont présentes sur le tableau ne sont que celles citées lors de l'enquête. Les noms ont été communiqués en wolof et la traduction en français a été cherchée dans la plateforme « Aywajieune » qui est un espace de vente de poissons en ligne. Pour ce qui concerne les noms scientifiques, les bases de données « FishBase » et « SeaLifeBase » ont beaucoup servi. Les noms scientifiques écrits en bleu dans le tableau sont ceux des espèces qui figurent sur la base de données et qui sont enregistrées pour le Sénégal. Quant aux noms scientifiques des poissons laissés en écriture noire, il s'agit des noms des espèces qui ne sont pas enregistrées pour le Sénégal mais qui sont quand même présentes dans la base de données. La case du tableau non remplie correspond à une espèce dont le nom wolof n'a pas été trouvé sur la plateforme « Aywajieune ».

La quantité de poissons achetés par jour dépend non seulement de la quantité de poissons débarqués mais aussi des moyens financiers dont les enquêtées disposent. A Hann, en se basant sur les enquêtées, elles achètent de grandes quantités de poissons. La quantité varie de 50 kg à 2 Tonnes de poissons par jour. Ces quantités traitées par jour par ces femmes montrent que les interactions se sont faites avec des femmes plutôt grossistes que micro-mareyeuses. En effet, les micro mareyeuses, plus nombreuses et avec peu de moyens financiers, commercialisent des quantités de loin beaucoup moins importantes, pouvant se limiter à moins de 15 à 20 kg par jour et en général, il ne s'agit pas de poisson noble, habituellement convoité par les usines. Malheureusement, ces femmes n'ont pas été rencontrées lors des enquêtes.

**\_Le paiement :** Il existe à Hann trois modes de paiements lors de l'achat du poisson aux pêcheurs. Si certaines femmes comme les grossistes arrivent à payer au comptant, d'autres paient à crédit. Il y en a aussi qui font les deux. En effet, lorsqu'elles ont les moyens de payer au comptant, elles le font au moment de l'achat du poisson. Il y en a aussi des enquêtées qui ne règlent la somme due qu'à leur retour du marché. Les micro-mareyeuses sont beaucoup plus dans ce dernier cas de figure. Les enquêtes ont révélé que seulement 2 femmes sur 51, soit 4% des enquêtées se font donner les poissons à crédit par les pêcheurs. Le reste des enquêtées achètent le poisson soit au comptant (68% des enquêtées utilisent ce mode de paiement), soit

elles associent les deux, c'est-à-dire le paiement au comptant et à crédit (elles représentent 27% de l'enquête). Le moyen de paiement privilégié par les pêcheurs, selon les enquêtées, est celui au comptant car ça leur permet de vite écouler leurs prises et de ne pas poursuivre les enquêtées.

Le mode de paiement joue un rôle important dans la possibilité de réussir des micro-mareyeuses. Etant donnée qu'elles ne disposent pas de beaucoup de moyens financiers, il leur est parfois difficile de payer au comptant. Elles paient donc une partie des produits de manière cash et vont ensuite payer la partie restante une fois les poissons vendus. Ainsi, celles qui sont le plus susceptibles de réussir, sont celles qui disposent de moyens de financement assez élevés.

**\_Le transport :** Hann dispose d'une plage étroite. Il n'y a pas donc assez d'espace. Ce qui fait que les lieux de ventes et les lieux de débarquements sont très proches. Une fois en possession du poisson, les enquêtées font appel aux porteurs. Cela peut dépendre aussi de la quantité achetée. Elles font appel aux porteurs quand il s'agit de grosses quantités. Toutefois, s'il s'agit d'une petite quantité, elles le transportent elles-mêmes avec des bassines sur la tête. « *Il arrive des moments où il n'y a pas beaucoup de poissons qui débarquent et si on n'a qu'une seule bassine de sardinelle par exemple, on n'a pas besoin de faire appel aux porteurs, on le transporte nous-mêmes* » affirme une enquêtée.

Les hommes porteurs font aussi partie de la chaîne de valeurs du poisson. Sur la photo ci-après, ils sont bien visibles. Ce sont eux qui vont acheminer les caisses pour les caisses de poissons à la fois pour les micro-mareyeuses à leurs tables, ou au niveau des camions des mareyeurs qui stationnent juste au bord de la plage. Ils entretiennent de bonnes relations avec ces femmes ainsi qu'avec tous les acteurs de la chaîne de valeur du poisson.



*Figure 6 : Les porteurs pour l'acheminement des produits*

**Etalage ou exposition de la marchandise :** Les femmes rencontrées lors de l'enquête disposent d'une aire d'exposition au bord de la plage. Ces espaces peuvent être considérés comme de petits marchés au niveau desquels s'effectuent les premières tentatives de vente des poissons. Une fois le poisson arrivé sur ces lieux, ils sont étalés sur des tables ou même souvent

sur le sol. Dans ces lieux d'étalage, se trouvent aussi de petites caisses à glace pour le maintien des produits au frais. Les femmes se débrouillent donc en achetant de la glace qu'elles mettent dans ces caisses qui se trouvent très souvent aux cotés des tables pour garder les poissons au frais.

**La vente** : La vente peut se faire directement au sortir des négociations avec le pêcheur. Sinon, au niveau de leurs petits marchés situés au bord de la plage, la vente aux détaillants peut s'effectuer directement. A Hann, les femmes rencontrées lors des enquêtes ne travaillent pas directement avec les usines, car elles n'y ont pas accès. Elles se considèrent vendent leurs produits aux détaillants (qui auraient pu être très utiles pour savoir comment le produit est ventilé sur le marché mais malheureusement, ces détaillants n'ont pas été rencontrés durant les jours passés sur le terrain) et aux consommateurs ou clients finaux qui viennent prendre le poisson sur place ou à l'aide des livreurs « Tiak-Tiak ». Selon les enquêtées, toute la vente s'effectue sur place. Elles ne se déplacent pas, elles écoulent la totalité de leurs produits sur place. Elles n'ont donc pas d'autres lieux de vente.

## 2.2 *Le mode de financement des femmes rencontrées*

Sur un ensemble de 51 femmes enquêtées, 37 d'entre elles soit 72% des femmes utilisent leurs propres moyens pour se financer. Cependant, il y existe des femmes qui sont financées soit par leurs maris ou par autrui (elles sont au nombre de 7 et représentent 14% de l'enquête), ou celles qui font des prêts bancaires malgré les intérêts qui peuvent souvent être source de problèmes pour elles.

La présence de groupements comme les tontines et les groupements d'intérêts économiques (GIE) au sein des lieux peut jouer un rôle important dans les conditions de travail des femmes. Car ils permettent non seulement un élan de « *solidarité* » entre elles mais aussi peuvent être « *source de financement* ». En effet, lors des enquêtes, il a été signalé que, ces femmes forment entre elles des tontines où chacune d'entre elles cotise le montant qu'elle souhaite, ensuite un tirage au sort est effectué et le nom de celle qui sort prend l'argent avec elle. Cet argent peut donc l'aider à se financer davantage dans son travail, ou de combler ses pertes de revenus. Au total, sur les 51 enquêtées, 27 soit 53%, disent appartenir à un groupement (soit une tontine ou un GIE).

Le mode de financement peut aussi être en rapport avec les liens de parenté. Souvent, lorsqu'une femme ne dispose pas de cash pour travailler, elle peut solliciter un parent qui va la préfinancer (Mundus maris, 2018).

### *3 Les contraintes dans le travail des femmes enquêtées à Hann*

---

#### *3.1 Les principales contraintes auxquelles font face les enquêtées de Hann*

A Hann, la contrainte majeure dont font face les femmes travaillant dans la commercialisation du poisson est le manque d'hygiène au sein de leur lieu de travail. Il y a un peu plus d'un an, les femmes, sous la menace permanente de déguerpissements, observaient un changement de lieu de travail. Cet espace en chantier, aperçu sur la photo ci-dessous était le lieu où les femmes effectuaient leurs ventes de poissons. En se référant au journal Sud-quotidien du 26 juin 2022, le chantier en cours est la construction du complexe frigorifique de Hann qui comprendrait trois chambres froides de 500 tonnes chacune et une chambre à glace d'une capacité de 20 tonnes par jour. L'ouvrage, financé par la coopération coréenne avec une contribution de l'Etat du Sénégal, compte aussi une zone de parage des poissons, une zone de nettoyage, et une zone administrative. Selon le ministre de la pêche et de l'économie maritime du Sénégal Monsieur Alioune Ndoye, l'infrastructure est construite sur une superficie de 1560 m<sup>2</sup> sur un espace de 2660 m<sup>2</sup> dédié. L'inquiétude des enquêtées, déplacées sans compensation, est donc de savoir ce qui se passera avec l'espace restant. Vont-elles retourner sur leur quai d'avant après les constructions ? Plusieurs questions de ce type animent ces femmes en ce moment.



*Figure 7 : Chantier en cours de construction du complexe frigorifique de Hann*

Depuis qu'elles ont changé de place, le manque d'hygiène qui, auparavant était bien remarquable sur le site s'est accentué. Plusieurs enquêtées ont tenté de donner une explication à cette situation. Pour certaines, cela vient du « *manque de toilettes ou d'aménagements hygiéniques sur les lieux* ». En effet, la zone ne dispose que de deux toilettes publiques, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Mais le problème est que, selon une enquêtée, « *ces toilettes ne sont pas toujours fonctionnelles, elles peuvent rester bouchées pendant des jours et des jours* ». Elle poursuit ses propos en disant « *parfois, on est obligée d'aller partager la toilette des hommes, ou aller faire nos besoins dans les bois ou demander aux maisons avoisinantes* ». Elles pratiquent donc leurs activités dans des conditions difficiles et sont très souvent exposées à une insalubrité remarquable. Ce qui les expose aussi à des maladies.



*Figure 8 : L'insalubrité à laquelle font face les enquêtées*

L'insalubrité à laquelle font face les enquêtées est plus que visible sur cette photo. Cette insalubrité est aussi, en grande partie, due aux déversements de déchets de la part des usines qui sont dans la zone. Il est tout de même important de noter que Hann abrite une zone franche industrielle. Ainsi, en plus de sa proximité avec le port autonome de Dakar, il y a beaucoup de pollution sur les lieux. Il y a aussi une corrélation entre le manque de toilettes sur les lieux et la pollution. Des traces d'urines et de défécations ont été observé sur les lieux lors des enquêtes.

L'autre contrainte majeure est le manque d'aménagements ou d'infrastructures de base où les femmes peuvent se mettre à l'abri en cas de pluie, de forte chaleur ou de vents forts. En effet, ces femmes enquêtées travaillent dans des conditions à la limite dérisoires. Elles travaillent en plein soleil et cessent leurs activités lorsque la pluie tombe en raison du manque d'abris.



*Figure 9 : Equipements des enquêtées*

Sur cette photo, au fond, apparaissent des tentes utilisées par les femmes pour se protéger du soleil et de bien faire leur travail. C'est là qu'elles se rafraîchissent et passent leurs temps pour attendre les pirogues ou vendre leurs poissons.

Selon Maty Ngom, ressortissante d'une grande famille de pêche à Hann, ce problème devrait persister encore en raison du fait qu'elles effectuent leur travail « *dans un domaine publique maritime où la construction n'est possible que par l'Etat du Sénégal* ». Elles ne peuvent donc rien entreprendre sur les lieux si ce n'est de faire appel à l'Etat du Sénégal ou à l'autorité municipale. Toujours selon elle, le ministre de la pêche et de l'économie maritime du Sénégal, en prélude de la campagne des élections législatives, était présent sur les lieux une semaine avant les enquêtes et elles lui ont fait part de ces difficultés tout en espérant une amélioration.

Le manque d'équipements ou d'infrastructures frigorifiques qui faciliteraient le travail aux femmes est aussi une grande contrainte. En effet, il leurs arrive parfois d'avoir des surplus de

poissons ou de ne pas écouler la totalité de leurs marchandises, mais du fait qu'elles ne disposent pas de chambres froides, elles seront obligées de les vendre à des prix qui ne les conviennent pas pour ne pas courir le risque de les perdre au lendemain. Elles ne disposent que de petites caisses où elles mettent de la glace pour conserver les poissons au frais. Ces caisses, n'étant pas assez grandes, ne peuvent prendre que quelques kilogrammes de poissons en plus de la glace. Ce même problème a été aussi souligné lors de l'entretien de Mundus Maris avec Khady Sarr en 2018. Selon elle, il leur faut trouver des partenaires qui les aideraient à mettre en place des caisses isothermes très étanches pour mieux gérer la qualité des produits car il y a de plus en plus des clients qui sont de la classe moyenne venant de la capitale ou des quartiers résidentiels et qui aspirent à beaucoup plus de qualité.

Plusieurs enquêtées ont aussi mis l'accent sur le manque de sécurité qui règne sur les lieux. « *Parfois, des gens passent derrière nous et nous prennent nos poissons dans les caisses* ». Cette affirmation démontre à quel point il n'y a pas beaucoup de sécurité dans les lieux alors que ces femmes cotisent « *3000 francs tous les mois pour la gestion et la sécurité* » de leurs produits.

Les femmes travaillent aussi sans équipements appropriés. C'est le cas par exemple des écailleuses à qui il arrive souvent de graves blessures dans leur travail.

### 3.2 *L'émergence des bateaux de pêche industrielle*

« *En nous basant sur ce que nous racontent les pêcheurs, la mer est vendue par le gouvernement* », « *les accords de pêche avec les chinois nous impactent* », « *Les bateaux font de la surpêche et font fuir les poissons* ». En voilà donc quelques phrases les plus remarquables pour qualifier la cause de la diminution des stocks de poissons en mer par les enquêtées. En effet, ces femmes vivent en symbiose avec tous les acteurs de la commercialisation du poisson et plus particulièrement avec les pêcheurs. Elles sont donc au courant de tout ce qui se passe dans leur environnement de travail et se sentent concernées par tout ce qui peut impacter les pêcheurs qui figurent en amont de la commercialisation du poisson. « *Quand on était jeune, on venait ramasser les sardinelles ici sur la plage. On voyait, depuis le haut des plages, les bancs de poissons se déplacer. On pouvait même les pêcher à pied. Mais depuis l'émergence des bateaux industriels, les poissons se sont déplacés dans des endroits beaucoup plus loin et parfois même dans des endroits où nos pêcheurs artisanaux ne peuvent pas aller* ». Ceci est le

récit d'une enquêtée pour démontrer à quel point les bateaux les impactent. Selon elles, pour mieux gérer cette situation, « *l'Etat doit arrêter les bateaux* » ou « *revoir les accords de pêche signés avec les pêcheurs industriels* » afin qu'elles puissent retrouver l'abondance des poissons qu'elles connaissaient dans les décennies précédentes.

#### 4 *Limites de l'enquête et recommandation*

---

**Les limites :** Au départ, l'objectif de l'enquête était de se focaliser sur les femmes micro-mareyeuses à Hann. Mais ce que les enquêtes ont ressorti tendent plutôt vers des grossistes. Ceci est une des limites de l'étude car le public obtenu est un peu différent de celui ciblé à la base. Comme autre limite, il y a le manque de ressources sur le plan scientifique qui permettraient au mieux de bien catégoriser les agents de la commercialisation du poisson. Par exemple s'il y avait une étude qui catégorise les acteurs en fonctions des quantités traitées, il serait visible dès le début de l'enquête qu'il y avait une différence de catégories. L'interprétation aussi à la fois des questions et des réponses peut être considérée comme une limite de l'enquête. En effet, les questions ont souvent été répondues en wolof et il fallait les traduire en français pour le remplissage. Une mauvaise interprétation peut ainsi complètement changer le sens de la réponse communiquée par l'enquêtée.

**Recommandation :** En plus de cette enquête, il serait vraiment utile non seulement de faire de nouvelles enquêtes supplémentaires avec un échantillon beaucoup plus large, qui permettraient de toucher toutes les strates de femmes impliquées dans la commercialisation du poisson ainsi que la transformation artisanale, mais aussi de soumettre les résultats de l'enquête à une session de validation. Ainsi, les conditions de travail des micro-mareyeuses seraient beaucoup plus mises en lumière.

## *Conclusion*

---

En définitive, les jours passés sur la plage de Hann pour faire passer le questionnaire a été d'une grande utilité pour mieux comprendre l'importance des femmes dans la commercialisation du poisson ainsi que les conditions difficiles dans lesquelles elles travaillent. Occupant une place centrale dans la commercialisation du poisson, et très souvent ignorées, cette étude a pu démontrer à quel point les femmes enquêtées sont importantes dans la chaîne de valeur du poisson. Au final, 51 personnes de différentes catégories d'âge ont été enquêtées. Ces dernières viennent de différentes communes même si la majorité est de Hann. Toutes les enquêtées vendent leurs produits sur place. Elles ne se déplacent pas et vendent leurs poissons aux détaillants et à leurs clients qui viennent les trouver sur leur place de travail.

L'enquête, les entretiens ainsi que les observations en amont de l'enquête, ont pu montrer les différentes contraintes dont font face les enquêtées. Elles sont contraintes de travailler sous le soleil en raison du manque d'infrastructures de base ainsi que des aménagements hygiéniques tels que des toilettes. Par conséquent, elles travaillent dans un endroit insalubre et sont exposées à des maladies. Les bateaux de pêche industrielle qui ont aussi un grand impact sur la pêche artisanale, ont été les plus cités dans les enquêtes car les femmes se sentent aussi concernées par tout ce qui touche les pêcheurs artisanaux.

Enfin, il faudrait améliorer les conditions de travail des femmes micro-mareyeuses et les mettre en lumière davantage dans les études du système pêche au Sénégal. Pour cela, les enquêtes de terrain sont indispensables car c'est la méthode la plus efficace pour avoir des informations factuelles.

## *BIBLIOGRAPHIE*

---

\_AYWAJIEUNE, <https://www.aywadieune.com/>

\_Djiga Thiao, Penda Diop, Modou Thiam, « *Statistiques de la pêche maritime sénégalaise : pêche artisanale en 2019* », archives scientifiques du CRODT, 2020

<file:///D:/Documents/M2%20GAEM/Mundus%20Maris%20asbl/Bulletin%20stat%202019%20-%20Version%20finale.pdf>

\_Mundus maris asbl. 2016. Mundus maris prime les meilleurs élèves en CI de l'école primaire « Gara Gueye » de Hann Pêcheurs

<https://www.mundusmaris.org/index.php/fr/jeunes/senegal/1014-bg-fr>

\_Mundus maris asbl. 2018. Entretien avec Mme Khady Sarr au port de pêche artisanale de Hann

<https://www.mundusmaris.org/index.php/fr/projets/entre/2001-khadysarr-fr>

\_Mundus maris asbl. 2011. Rapport de la visite aux grossistes et mareyeuses à Hann

<https://www.mundusmaris.org/index.php/fr/projets/entre/1395-perspectives-fr>

\_Mundus maris asbl. 2022. Les écoles de football nettoient la plage de Hann au Sénégal

<https://www.mundusmaris.org/index.php/fr/projets/proj2022/2655-wod22-action-fr?start=7>

\_Fishbase, <https://www.fishbase.de/search.php>

\_SeaLifeBase, <https://www.sealifebase.se/search.php>

\_Sénégal Data Portal, données du recensement du Sénégal, 2013

<https://senegal.opendataforafrica.org/SNCD2015/senegal-census-data-2013?indicator=1000010&location=1000010-dakar>

\_Sud Quotidien, Pêche-infrastructure : Alioune Ndoye visite le chantier en cours du complexe frigorifique de Hann », 26 juin 2022, consulté le 10/08/2022

<https://www.sudquotidien.sn/peche-infrastructure-alioune-ndoye-visite-le-chantier-en-cours-du-complexe-frigorifique-de-hann/>

Sylvain Le Roux, « *Pêche et territoires au Sénégal* », Géographie, Université de Nantes, 2005.

## *Remerciements*

---

Je tiens à remercier chaleureusement et à témoigner toute ma reconnaissance à toutes ces personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces enquêtes. Mes remerciements les plus sincères s'adressent particulièrement à :

- Monsieur Aliou Sall, mon maitre de stage qui a accepté de m'encadrer et de superviser ce travail au jour le jour malgré ces occupations.
- Madame Cornelia Nauen pour sa disponibilité, son encadrement et son accompagnement tout au long de cette étude.
- Monsieur Brice Trouillet, mon enseignant référant au sein de l'université de Nantes, pour son encadrement de qualité mais aussi son soutien et ses encouragements.
- Madame Khady Sarr et Madame Maty Ngom pour leur aide à la réalisation de cette étude. Elles m'ont été d'une grande utilité.
- Toutes ces femmes ayant répondu aux questions. Je leur témoigne toute ma gratitude.
- Mes petits El Hadj Dame Ndiaye et Alioune Ndoye Ndiaye pour avoir facilité la réalisation de ces enquêtes.
- Ma famille pour le soutien constant.

Merci à toutes les personnes qui m'ont soutenu pour la réalisation de cette étude de près ou de loin.

## *Annexes*

---

### **Guide d'entretien pour le cadrage de l'étude et faire un questionnaire**

**Objectif :** Comprendre de manière générale les défis et opportunités de la commercialisation du poisson avec un accent particulier sur les conditions des mareyeuses et micro-mareyeuses dans la communauté de pêche de Hann.

**Les personnes ciblées :** Maty Ngom et Khady Sarr qui sont toutes deux ressortissantes de grandes familles de pêche dans la zone, Ensuite, au niveau du quai de pêche de Yoff, Monsieur Abdoulaye Seck, 1<sup>er</sup> coordinateur national du CLPA (Comité Local de Pêche Artisanale) et secrétaire général au niveau de Dakar-Ouest, Un agent de la sécurité au niveau du quai de pêche, un agent municipal, Monsieur Omar Ndiaye, technicien au CRODT (Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye).

*Bonjour, je suis Mouhamadou Bamba Ndiaye, étudiant en Master 2 de Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes à l'Université de Nantes. Dans le cadre de mon stage de fin d'étude chez Mundus maris asbl, je réalise une enquête sur l'évolution des conditions des mareyeuses et micro-mareyeuses dans les communautés de pêche de Yoff et de Hann. Cet entretien durera entre 10 et 15 minutes et sera enregistré si vous me le permettez. Je vous informe que l'enquête est totalement anonyme et les résultats ne sont exploités que pour des fins exclusivement pédagogiques.*

*Nous allons maintenant commencer par votre présentation.*

### **Questions**

- \_ Pouvez-vous vous présenter ? présentation de la personne, son poste ou métier, sa structure, groupement, association, etc....
- \_ Depuis combien de temps habitez-vous ou fréquentez-vous cette commune ?
- \_ Avez-vous connaissance du type de pêche qui s'exerce au niveau de cette zone ?

- \_ Quels poissons sont les plus pêchés dans cette zone ? Sont-ils exploités sur place ou exportés vers l'extérieur ?
- \_ A Hann, l'activité de pêche dure- t-elle toute l'année ?
- \_ Avez-vous une idée de combien de tonnes de poissons sont débarquées par année ? “une estimation”
- \_ Quelle est la part du marché local ? “une estimation”
- \_ Pouvez-vous nous citer les différents acteurs impliqués dans le circuit de commercialisation des poissons ? de la capture à la consommation.
- \_ Quelle perception avez-vous de la concurrence entre la pêche artisanale et celle industrielle ?
- \_ Comment trouvez-vous les conditions de vie des micro-mareyeuses ? Y a-t-il une mutation en raison des obstacles ?
- \_ Quelles difficultés peuvent rencontrer les micro-mareyeuses dans le fonctionnement de leur travail ?
- \_ Existe-t-il une gouvernance locale dans la gestion des pêcheries à Hann ? municipale ou associative.

# Enquête sur la commercialisation du poisson à Hann

Juin - Juillet 2022 - Mundus maris asbl, Nantes Université

Cette étude est réalisée dans le but de comprendre les défis et opportunités de la commercialisation du poisson avec un accent particulier sur les conditions des mareyeuses et micro-mareyeuses dans la communauté de pêche de Yoff. Nous vous invitons à participer à l'étude en renseignant ce questionnaire tout en sachant que les données collectées seront traitées de façon anonyme.

1. En continuant, acceptez-vous de répondre à ce questionnaire ?

1. OUI

2. Avant de poursuivre, êtes-vous ?

1. Mareyeuse     2. Micromareyeuse  
 3. Transformatrice     4. pêcheur  
 5. Autre

*A préciser*

3. Si 'Autre', précisez :

## I) Pour mieux vous connaître (talon sociologique)

4. Sexe

1. Homme     2. Femme

5. Age

1. Moins de 20 ans     2. 21 à 40 ans     3. 41 à 60 ans  
 4. 60 à 74 ans     5. 75 ans et +

6. Situation matrimoniale

1. Célibataire     2. Marié(e)     3. Divorcé(e)  
 4. Veuf (ve)

7. Niveau d'instruction

1. Aucun     2. Alphabétisé(e)     3. Primaire  
 4. Moyen     5. Secondaire     6. Supérieur

8. Ethnie

1. Wolof     2. Sérère     3. Peulh     4. Lébou  
 5. Ddiola     6. Manding     7. Autre

9. Si 'Autre', précisez :

10. Expérience dans l'activité

1. Moins de 5 ans     2. 6 à 25 ans     3. 26 et 45 ans  
 4. 46 0 60 ans     5. 60 ans et +

11. Commune de résidence

12. Avez-vous connaissance des Directives pour assurer une pêche artisanale durable ?

1. Oui     2. Non

13. Si oui, êtes-vous au courant des efforts de leur mise en oeuvre ?

1. Oui     2. Non

*La question n'est pertinente que si Directives = "Oui"*

14. Si oui, par qui ?

1. Le gouvernement  
 2. les organismes de la société civile  
 3. Autre

*La question n'est pertinente que si Effort de mise en oeuvre des Directives = "Oui"*

15. Si 'Autre', précisez :

## II) Mareyeuses et micro mareyeuses (nous aimerions connaître votre regard sur l'évolution des conditions des mareyeuses)

16. Quel type de mareyage pratiquez-vous ?

1. Micro mareyage     2. Mareyage local  
 3. Mareyage national     4. Mareyage industriel  
 5. Autre

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

17. Si 'Autre', précisez :

18. Au près de qui achetez-vous vos poissons ?

19. Quel est votre mode de financement ?

20. Quelles espèces ciblez-vous en ce moment ?

1. Sardinelle     2. Sardine     3. Chinchard  
 4. Maquereau     5. Ethmalose     6. Thons  
 7. Autres     8. Thon blanc

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).*

21. Si 'Autres', précisez :

22. Pouvez-vous nous citer 3 ou 4 espèces les plus pêchées dans cette zone ?

23. Quelle est la place de cette espèce dans le circuit de mareyage dans cette localité ?

1. Tout à fait importante     2. Plutôt importante  
 3. Plutôt pas importante     4. Pas du tout importante

24. Quelle quantité (en tonnes) en achetez-vous par jour ?

25. Payez-vous ?

1. Au comptant     2. A crédit     3. Les deux

26. Si par crédit, quel est le délai ?

1. Moins d'une semaine     2. Plus d'une semaine

*La question n'est pertinente que si Mode de paiement Parmi "A crédit ; Les deux"*

27. Si par crédit, quel est le taux d'intérêt ?

*La question n'est pertinente que si Mode de paiement Parmi "A crédit ; Les deux"*

28. Quel mode de transport utilisez-vous ?

1. Camion frigorifique     2. Charrette     3. Autre

29. Si 'Autre', précisez :

30. A qui vendez-vous vos produits ?

1. Détaillants de poissons frais  
 2. Aux transformateurs/trices  
 3. Aux usines  
 4. Aux grossistes  
 5. Consommateur/Client final  
 6. Autre

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).*

31. Si 'Autre', précisez :

32. La vente se fait ?

1. Au comptant     2. A crédit     3. Les deux

33. Si par crédit, quel est le délai ?

1. Moins d'une semaine     2. Plus d'une semaine

*La question n'est pertinente que si Mode de vente Parmi "A crédit ; Les deux"*

34. Pouvez-vous nous citer vos lieux de vente ?

35. Quel est votre revenu en moyenne par jour ?

1. Moins de 50 000     2. Entre 51 000 et 100 000  
 3. Entre 101 000 et 150 000     4. Entre 151 000 à 200 000  
 5. Plus de 200 000

36. Avez-vous remarqué des évolutions/changements dans votre travail ?

1. Oui     2. Non

37. Si oui, lesquelles ?

*La question n'est pertinente que si Evolution = "Oui"*

### III) Contraintes et solutions envisagées pour améliorer les conditions des mareyeuses et micromareyeuses

38. Quelles sont les contraintes que vous pouvez rencontrer dans votre travail ?

39. Avez-vous des aménagements ou équipements adéquats pour veiller à la qualité de vos produits ?

1. Oui     2. Non

40. Si oui, lesquels ?

*La question n'est pertinente que si Aménagements = "Oui"*

41. Au cours de ces dernières années, avez-vous constaté une diminution des débarquements ?

1. Oui     2. Non     3. Ne sait pas

42. Si oui, quelles en sont les raisons ?

*La question n'est pertinente que si Diminutions des débarquements = "Oui"*

43. Quelles solutions préconisez-vous ?

*La question n'est pertinente que si Diminutions des débarquements = "Oui"*

**44. Avez-vous connaissance de l'émergence des usines de transformation de farine de poisson ?**

1. Oui  2. Non

**45. Si oui, ont-elles un impact sur votre travail ?**

1. Oui  2. Non

*La question n'est pertinente que si Usines de transformation = "Oui"*

**46. Si oui, lequel ?**

*La question n'est pertinente que si Impact des usines = "Oui"*

**47. Quelles solutions proposeriez-vous face à cette situation ?**

**48. Avez-vous une autre activité face à cette situation ?**

1. Oui  2. Non

**49. Si oui, laquelle ?**

1. Commerce  2. Agriculture  3. Maraîchage  
 4. Elevage  5. Artisanat  6. Transport  
 7. Autre

*La question n'est pertinente que si Activité = "Oui"*

**50. Si 'Autre', précisez :**

**51. Etes-vous membre d'une association ou d'un comité de pêche ?**

1. Oui  2. Non

**52. Si oui, de quel type s'agit il ?**

1. GIE  2. Tontine  3. Association  4. Autre

**53. Si 'Autre', précisez :**

**54. Pouvez nous préciser votre rôle dans ce groupement ?**

*La question n'est pertinente que si Type de groupement\_AUTRE = <Pas de réponse>*

**55. Existe-t-il un mécanisme de gestion locale dans cette localité ?**

1. Oui  2. Non

**56. Si oui, lequel ?**

*La question n'est pertinente que si Mécanisme de gestion = "Oui"*